
Adresse du département de l'Yonne, qui félicite la Convention du décret du 18 floréal et de ce que ses représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 19 prairial an II (7 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du département de l'Yonne, qui félicite la Convention du décret du 18 floréal et de ce que ses représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 19 prairial an II (7 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 394;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14225_t1_0394_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

des vrais et zélés républicains, une prudence inimitable, un courage si affermi qu'il a vu le jour heureux du succès malgré les entraves de la malveillance, une harmonie exemplaire, un dévouement généreux au bien public, une surveillance exacte, sujet de votre entretien, ont cimenté et affermi pour jamais le bonheur de vos frères. Des hommes pervers, ennemis du repos public, essaient de le troubler par la multiplicité de leurs horreurs et de leurs crimes dont ils nous déclaraient seuls coupables; mais vains efforts, vaines espérances, déjoués dans tous leurs complots, il ne leur reste plus qu'un espoir, celui d'être victimes de leur rage expirante. Semblables à un homme qui croit faussement voir jeter les fondements d'un édifice sur son terrain. Nos ennemis nous ont signifié mille fois une opposition qui n'a pu être que le produit ou de l'erreur ou de la scélératesse.

Oui, Citoyens représentans, un droit supposé n'empêche jamais sur un droit réel, celui de fonder un gouvernement républicain nous appartenait, et nous l'avons fait en dépit des brouillons coalisés, en dépit des traîtres qui par une probité simulée avaient arraché la confiance au peuple et s'étaient parés d'un titre dont ils n'ont usé que pour se deshonoré. Ils croyaient sans doute dans la dernière conspiration qu'ils ont tramée que l'air corrompu qu'ils avaient avalé, infecterait en s'exhalant cette partie saine qui ne respire que l'air pur de la Montagne; qu'ils se sont trompés. quelle défaveur, quels pauvres succès, d'après des travaux si pénibles; ils voulaient nous perdre; ils se sont perdus eux-mêmes. Sentinelles vigilantes, véritables sans-culottes, vrais montagnards, nous vous devons notre triomphe et notre gloire. Les victoires remportées sur des lâches conspirateurs sont votre ouvrage. Joignez à vos efforts de quoi anéantir les moindres restes de l'aristocratie. La société populaire de la commune d'Oisans vous en conjure; elle s'empresse de vous seconder par ses mesures révolutionnaires et par les sacrifices qu'elle a faits pour le maintien de la liberté et de l'égalité.

Vous avez renversé l'hydre tyrannique, vous avez créé l'unique bien d'un peuple souverain, rendez-vous sensibles à ses vœux, demeurez sur la montagne d'où vous découvrez si aisément les conspirations des lâches ennemis de la patrie, et les français dont vous filez le bonheur, pourront toujours chanter: Vive la République, vive la Montagne. S. et F. »

Les membres du C. de correspondance :

GARDEN (présid.), JOUFFREY, AUBERT, BALME.

13

Les administrateurs du département de l'Yonne écrivent à la Convention nationale: « La faction de l'étranger, battue de toutes parts par la valeur des phalanges républicaines, avoit imaginé un nouveau genre de conspiration. Elle avoit levé, dans l'intérieur, l'étendard de l'athéisme, et stipendié des êtres immoraux, qui, après avoir usurpé leur réputation par les opinions les plus extravagantes, sont tombés eux-mêmes dans le néant où ils vouloient plonger la République.

» Vous avez renversé l'idole; vous avez proclamé l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme; vous avez fondé la République sur les bases de la morale; vous avez consolidé son existence par un principe éternel comme la nature; et la postérité qui comparera notre gouvernement actuel avec celui des Républiques anciennes, avouera que le gouvernement qui a la vertu pour base, est plus durable que celui qui est fondé sur les atômes d'Epicure et les délices de Lucrèce.

» Ce système abominable, qui menaçait la République, est à peine détruit, que l'assassinat est mis à l'ordre du jour pour détruire la représentation nationale. Ce nouveau coup de politique part, on n'en peut douter, de ce même cabinet qui a porté la flamme dans nos magasins, le poison dans le cœur de nos défenseurs, et le fer dans le sein de Marat, Lepeletier et Chaliot.

» Mais le génie de la liberté veille sur les destinées de la France; il a protégé les jours de deux Représentans dont on peut dire que l'existence est un bienfait du ciel.

» Oui, Robespierre et Collot, tous les jours vous posez de nouvelles pierres à l'édifice de la liberté, et vous l'embellissez par vos vertus. Dans la tribune du sénat, comme dans celle de la société populaire, vous foudroyez Catilina, vous prêchez la morale publique, vous entreprenez la justice et la probité à l'ordre du jour, vous êtes véritablement les pères du peuple, et la Convention reconnoit en vous les fidèles organes de ses volontés suprêmes.

» Et toi, Montagne sacrée contre laquelle viennent se briser les complots pervers, soutiens cet édifice qui s'élève sur les ruines du despotisme. C'est du sein des orages que tu as consacré les plus beaux monumens à la félicité publique. Les conspirateurs incendioient nos magasins, et tu décernois des récompenses aux défenseurs de la République: ils massacroient les patriotes; et tu versois des bienfaits dans le sein de l'Indigence: ils étoient soudoyés par Pitt et Cobourg; et tu élevois un Panthéon pour les martyrs de la liberté: ils assassinoient les Représentans du peuple; et tu rendois des honneurs civiques à ce vertueux citoyen qui a dit à Collot: *Reste là; je te le commande au nom du peuple.*

» Citoyens-représentans, nous ne formons avec les habitans du département de l'Yonne qu'un même vœu: c'est que vous restiez à votre poste jusqu'à ce que la justice nationale ait vengé la liberté des outrages de nos ennemis et des crimes de l'aristocratie expirante.»

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

14

La société populaire de Sévigny-Waleppe, département des Ardennes, présente à la Convention nationale les sentimens d'admiration, de reconnaissance et de dévouement que lui inspirèrent ses pénibles et glorieux travaux, annonce

(1) P.V., XXXIX, 83. (Original C 305, pl. 1149, p. 4, daté du 8 prair. et signé: B.F. HÉBERT, MULLEL, MONTER, SAUVALLE [et 1 signature illisible].